



L'héron dans l'eau

JANVIER 2012

Des réalisations concrètes et bien visibles

Alors que depuis plusieurs mois une grande partie de l'attention des élus est attirée par la réforme des territoires, la réflexion sur ce sujet se précise car elle conditionne l'avenir. A la CC2R, le travail des techniciens et des élus se poursuit à la même allure permettant de faire aboutir plusieurs projets en préparation depuis des mois voire des années.

Tout d'abord, devant le projet de fusion autoritaire entre la CCAL la CCPL et la CC2R, nous avons eu une attitude constructive en refusant une fusion aveugle, mais en s'associant avec des élus ruraux de la CCPL, a été créé un groupe de travail pour étudier une fusion CC2R/CCPL par la discussion et le rapprochement des compétences : il n'y a pas de raison d'en abandonner une partie et payer toujours autant d'impôts. Les travaux ont déjà bien avancé même si tous les problèmes ne sont pas réglés. Ils pourront l'être d'ici les élections des nouveaux conseillers en 2014.

En parallèle, se sont concrétisés plusieurs projets bien visibles :

- **l'inauguration du parc éolien de Doncourt, Beuville, Tellancourt, Saint-Pancré** : une belle journée servie par une météo favorable et organisée par l'investisseur. Remercions au passage les associations de Tellancourt qui ont favorisé sa réussite. Les éoliennes produisent déjà de l'énergie et procureront bientôt des ressources régulières à notre communauté de communes comme c'est déjà le cas pour le parc de 10 machines à Viviers-sur-Chiers. Rappelons également, dans un stand, la présence de Jérémy Charles, responsable de l'EIE. (Espace Info Energie à votre disposition à l'IUT de Longwy). Ne pas hésiter à recourir à ses services gratuits de plus en plus utiles.
- **la réalisation de la mise en sécurité** dans la traversée de Tellancourt, à laquelle la CC2R a apporté une grande contribution financière, du fait de ses compétences « Eclairage public, gestion et construction des réseaux d'assainissement ». Souhaitons que ces lourds investissements atteignent très vite les résultats escomptés.
- **la redynamisation de la crèche** de Pierrepont avec l'accueil d'une nouvelle directrice, Madame DUL Sylviane et le resserrement de l'équipe éducative autour de nouveaux projets. N'oublions pas non plus la forte participation de la CC2R à l'extension et au fonctionnement des accueils périscolaires pour les communes (garderies, cantines). Le contrat enfance-jeunesse est en cours de renouvellement, permettant l'aide importante de la CAF de Meurthe-et-Moselle.
- **l'achèvement d'un important projet transfrontalier** : le « sentier des Mines de fer », d'Aubange à Saint-Pancré en passant par Musson, Gorcy et Ville-Houdlémont. Un important patrimoine bâti a été restauré dans les communes et l'inauguration devrait intervenir en 2012.
- **le démarrage d'un très important projet transfrontalier de mises aux normes des réseaux et stations de traitement des eaux usées**. Le premier chantier devrait débiter par Ville-Houdlémont au début janvier et être suivi d'autres, s'étendant sur plusieurs années. C'est le projet qui va consommer l'essentiel de notre budget pendant les prochaines années.

Il est vrai que face à ces gros chantiers qui concernent directement la vie quotidienne des citoyens, redessiner les contours des intercommunalités apparaît comme bien secondaire. Si de nouvelles structures naissent, souhaitons qu'elles nous permettent d'avancer plus vite dans les projets, d'apporter davantage de services et d'améliorer le cadre de vie des citoyens, sans faire exploser les coûts: c'est bien là tout l'esprit de l'intercommunalité.

Le Président
B. BRUNETTE

51, rue Augistrou - 54260 Longuyon - Tél. 03 82 26 45 18
contact@cc-2rivieres.fr Fax 03 82 26 10 82



Inauguration du Parc Eolien - 10 septembre 2011

SOMMAIRE

- P.1 Le mot du Président
- P.2-3 Habitat et Cadre de vie
- P.3 Espace « Info énergie »
- P.4-5 L'Environnement naturel, un patrimoine à valoriser et à préserver
- P.6 Inauguration du Parc Eolien
- P.7 Une page d'histoire
- P.8 Petit Patrimoine et sentier transfrontalier des mines de fer
- P.9 Bilan des actions culturelles
- P.10 Intercommunalité
- P.11 Les p'tits plats dans l'Héron
- P.12 Agenda des Manifestations



HABITAT et CADRE DE VIE :

AMIS DU TRI, MERCI !

Votre participation active au tri sélectif et la vente des produits recyclés tirés de ces déchets contribuent et contribueront à alléger la facture totale des ordures ménagères de la CC2R.

**Alors, gardez le cap et continuez vos efforts !
Les contribuables et la nature
vous remercient.**

Pour les non-initiés, il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Rendez- vous sur le site www.cc-2rivieres.fr/ ou ressortez du tiroir le numéro précédent du Héron dans l'Eau (n°15) et consultez la double page centrale.

Rendez- vous aux bornes d'apport volontaire. Pour la santé de notre porte- monnaie, de celui de nos concitoyens et pour Dame Nature,

TRIONS !

Merci d'avance

TELLANCOURT, UNE TRAVERSEE AMENAGEE POUR LA SECURITE DES USAGERS !

Aujourd'hui les travaux sont achevés et tous les usagers, piétons et routiers, disposent maintenant des meilleures conditions de sécurité possibles pour traverser le village sur un des axes routiers les plus fréquentés du territoire. Certes, ces aménagements modifient nos habitudes et nous dérangent parfois, mais la sécurité est à ce prix.

La Communauté de Communes des Deux Rivières est concernée par les compétences suivantes : assainissement, éclairage public, voirie, principalement au titre de la signalisation.

La commune de Tellancourt va faire bénéficier la Communauté de Communes des Deux Rivières des subventions obtenues sur cette opération. Le montant des travaux et des frais de maîtrise d'œuvre est le suivant :

- éclairage public : 73 064 euros HT
- signalisation : 19 921 euros HT
- Assainissement : 131 942 euros HT
- Frais de maîtrise d'œuvre : 13 495.62 euros HT

Le montant total des travaux est de 238 422.62 euros HT dont il faudra déduire environ 55% de subventions.

AIDES au RAVALEMENT des FAÇADES

La campagne d'aide pour le ravalement des façades lancée par la CC2R, avec la collaboration de la Région Lorraine connaît un franc succès. Déjà 23 dossiers ont été traités en commission. N'oubliez surtout pas, une fois les travaux terminés de nous faire parvenir, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Mairie de votre commune, la facture acquittée ainsi que des photos et un R.I.B afin que nous puissions verser la subvention. Il reste encore des crédits.

D'autre part, pour éviter les aléas des délais administratifs parfois très longs, veuillez noter qu'une partie de l'article 7 du règlement a été modifiée (comme retranscrit ci- dessous). En effet, la seule décision de la commission « Habitat » de la CC2R vous autorise à commencer les travaux mais ne vous garantit pas l'obtention de la subvention. Cela permet néanmoins aux entreprises de rester disponibles et aux demandeurs de respecter la durée de validité du devis.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser en Mairie ou à la CC2R. Contact CC2R : Loriane BOUDJEMADI 03 82 23 38 04 / l.boudjemadi@cc-2rivieres.fr ou vous rendre sur le site internet <http://www.cc-2rivieres.fr>

Article 7 : Démarches à suivre

3. Deux courriers aviseront directement les particuliers de l'attribution conditionnelle de la subvention :

- Un premier courrier confirmant l'avis favorable de la Commission « Habitat, cadre de vie » de la CC2R qui précisera le montant de la subvention potentielle et permettra au demandeur de démarrer les travaux.

ATTENTION, ce courrier ne fait pas office de notification et ne garantit en rien le versement de la dite subvention.

- Un deuxième courrier, de notification cette fois, cosigné par Le Conseil Régional et la CC2R qui confirme l'attribution de la subvention.

En cas de rejet du dossier, le demandeur concerné sera informé par un courrier de la commission « Habitat et cadre de vie » de la CC2R.

La crèche parentale de Pierrepont devient une crèche associative.

Ouverte depuis 7 ans, la crèche "Chez les Bouts de Chou", située à Pierrepont dans l'ancien presbytère face à l'église, accueille jusqu' à 20 enfants de 3 mois à 4 ans chaque jour.

Depuis le 1er octobre 2011, la crèche Chez les Bouts de Chou est devenue une crèche associative. Ce qui change : les parents ne sont plus sollicités pour réaliser des permanences, mais sont toujours les bienvenus.

A noter que la crèche accueille les enfants de 7h à 19h du lundi au vendredi et ceci toute l'année sauf une semaine durant les vacances de Noël.

Depuis peu une halte-garderie est ouverte. Elle permet aux parents de se rendre à un rendez-vous important ou de souffler tout simplement. Cette possibilité de garde "à la carte" nécessite une inscription en crèche.

Votre enfant peut ainsi goûter à la joie de la vie en collectivité et participer, avec d'autres de son âge, aux activités ludiques proposées par des animatrices diplômées de la petite enfance.

Pour tout renseignement, contacter la directrice Mme DUL au 03.82.24.31.58

Crèche "Chez les Bouts de Chou", 4 Place de l'Eglise 54620 PIERREPONT

UN COCON POUR NOS AINÉS A VILLE-HOUDLEMONT :

La future maison de retraite médicalisée

Le permis de construire pour la création de la maison de retraite "Les jardins de la Vire" a été délivré le 22/11/2011. La commune met à disposition de M. MURGIA, Directeur délégué de la SAS Les Jardins de La Vire, un terrain de 9860 m² au cœur du village.

Le programme prévoit la réalisation d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'une capacité de 64 lits. Il se développe sur 2 niveaux plus un

niveau partiel enterré où sont regroupés locaux techniques, sociaux et annexes. Le rez-de-chaussée comprend les espaces communs de vie sociale, 14 chambres et une unité de vie pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de 12 chambres. A l'étage se trouveront 38 chambres et des espaces médicaux.

Le bâtiment sera composé de plusieurs modules et les travaux devraient commencer début 2012.



Laurent VERRON



L'Espace INFO → ENERGIE Lorraine Nord est à votre service pour réduire vos consommations d'énergie, pour vous accompagner dans un projet de rénovation ou pour vous informer sur les aides financières actuelles.



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et 7 intercommunalités dont la Communauté de Communes des Deux Rivières financent l'ESPACE **INFO → ENERGIE** Lorraine Nord. L'Agence d'Urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE) qui porte l'EIE.

L'EIE Lorraine Nord, à destination des habitants, a vocation à informer et conseiller le grand public dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Jérémy CHARLES, diplômé d'une licence professionnelle en construction durable a rejoint l'équipe de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord depuis fin 2010 pour assurer la fonction de Conseiller Info-Énergie au sein de l'EIE Lorraine Nord. Il accueille le public dans son espace permanent situé sur le site de l'IUT de Cosnes-et-Romain, et assure des permanences décentralisées sur le territoire Lorraine Nord :

- les lundis, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h à l'IUT de Cosnes-et-Romain. Tel: 03 82 23 32 97
- Aumetz : les vendredis matin, de 9h à 12h, à la mairie, 6 place de l'Hôtel de ville.
- Villerupt : les mardis matin de 9h à 12h, à la mairie 5 avenue Albert Lebrun.

Les permanences décentralisées fonctionnent sur prise de rendez-vous par téléphone au 0674320540, au 0382233297 ou par mail à l'adresse suivante:lorrainenord@eie-lorraine.fr

L'environnement naturel, un patrimoine à valoriser et à préserver

BASLIEUX : LE CRON DIT L'HERMITAGE

Il s'agit d'un petit ravin aux pentes abruptes situé sur la pelouse calcaire du Cron, où coulent les eaux d'une source environnante. On peut l'atteindre par la route qui va de Pierrepont à Baslieux par un petit chemin sur la gauche.*

Sur le sommet, se trouve le « Cron », bloc de calcaire formé par des dépôts de la source qui surgit un peu au dessus et qui coule sur ce rocher en formant une petite cascade.

Ce « Cron » est une pierre poreuse très légère que les constructeurs d'églises sont venus chercher pour combler les voûtes de leurs édifices (Baslieux, Tiercelet entre autres)

Une légende nous apprend qu'à une époque assez reculée, un Saint- Ermite vivait dans une cavité de ce rocher d'où probablement le nom du lieu dit « l'Ermitage » et depuis la procession de la Vierge miraculeuse se faisait jusqu'à cet endroit.

Une certaine année, le temps était tellement mauvais que le curé décida que la procession n'aurait pas lieu !

Quelle ne fut pas la surprise des derniers pèlerins, venus rendre hommage à « Notre Dame », lorsque très tard le soir, ils s'aperçurent que la statue de la Vierge avait disparu de son trône.

Une autre surprise les attendait le lendemain : la statue avait repris sa place mais la robe était tâchée de boue...elle était donc allé seule faire le pèlerinage habituel !

* Pour obtenir le détail des itinéraires et des sentiers de randonnées s'adresser en Mairie de Baslieux au 03 82 89 80 32.



L'ESPACE DIANE (Découverte, Information, Accueil, Nature, Environnement) à VILLE-AU-MONTOIS

Une initiative locale ancrée dans une dynamique inter-communale et transfrontalière.

Ce projet, en cours de réalisation, s'appuie sur les atouts environnementaux naturels de notre village, en particulier un site remarquable, la vallée de la Crusnes (déjà signalé au XIX^{ème} siècle pour la qualité de sa flore et aujourd'hui classé par le Conseil Général).

L'espace DIANE c'est :

Un lieu d'accueil : un terrain arboré a été aménagé, près de l'école, pour recevoir des équipements collectifs : actuellement un abri de 80m² équipé de tables et bancs (pour recevoir individuels ou groupes), des barbecues, une pompe et son puits, des toilettes sèches et bientôt un chalet écologique de 170 m² aux aménagements énergétiques performants (isolation, énergie nouvelle).

un lieu d'information nature : un espace couvert regroupant des panneaux illustrant la faune, la flore et la géologie.

Une découverte du milieu naturel et des pratiques de pleine nature ; ce lieu sera le point de départ de sentiers balisés de petite randonnée, qui permettront de reconnaître arbres et plantes grâce à une signalétique appropriée et d'explorer une mare restaurée, pour conduire les promeneurs jusqu'à la vallée de la Crusnes dont nous espérons la mise en valeur prochaine.

Cette richesse naturelle qui concerne également d'autres localités, ce type de réalisations peuvent être l'occasion de

LE ROLE D'UN LIEUTENANT DE LOUVETERIE

La Louveterie fut créée en 813 par Charlemagne afin d'assurer la protection du peuple contre les loups. Elle est devenue, au fil des siècles, une véritable institution.

L'administration maintient contre vents et marées cette institution vieille de plus de 1000 ans dont la principale mission consiste à détruire ou réguler les nuisibles.

Les lieutenants de louveterie sont nommés pour une durée de six ans renouvelable par le Préfet sur proposition du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt après avis du président de la Fédération Départementale des chasseurs.

Chaque louvetier est affecté à une circonscription et en fonction de l'intérêt cynégétique. Pour notre département 14 louvetiers ont été nommés. Pour ma part, j'exerce mes fonctions sur les massifs cynégétiques (n°1, 2 et 3) de Longuyon- Longwy jusqu' à Audun- le- Roman.

Après avoir prêté serment au greffe du tribunal de Grande Instance, le lieutenant de louveterie est chargé, outre ses attributions traditionnelles, de rechercher et constater les infractions de chasse et d'organiser, le cas échéant, des battues administratives à la demande du Préfet.

Ne peuvent être nommés lieutenant de louveterie que les personnes de nationalité française, jouissant de leurs droits civiques, justifiant de leur aptitude physique et de leurs compétences cynégétiques, résidant dans le département concerné et détenant un permis de chasse depuis au moins 5 ans.

Chaque lieutenant doit s'engager par écrit à entretenir à ses frais un minimum de 3 chiens réservés uniquement à la chasse du sanglier et/ou du renard. Le temps passé au travail cynégétique est bénévole toute l'année.

Claude LAURENT

PAROLE D'UN CHASSEUR :

LA CHASSE, UNE ACTIVITE ECO-CITOYENNE

Au moment où l'on voit le nombre de chasseurs diminuer, où l'on doute de la capacité de la chasse à séduire les jeunes attirés par d'autres loisirs plus médiatisés, plus modernes, on est amené à constater que les chasseurs accomplissent une mission de service public en matière de gestion de la nature.

Leur rôle dans la régulation de la faune n'est plus à démontrer. Les chasseurs assurent l'équilibre entre la faune des grands animaux et le milieu naturel par l'intermédiaire des plans de chasse et l'indemnisation des dégâts causés aux récoltes. Les chasseurs, loin de mettre la faune sauvage en danger, peuvent au contraire contribuer à son augmentation par une sage gestion des prélèvements et par des aménagements qu'ils effectuent.

La chasse a été un besoin pour nourrir l'Homme, elle est devenue un loisir. Il est bon de ramener l'Homme au contact de la vie sauvage et de lui réapprendre la nature, loin des villes et de la « civilisation. »

On doit noter, et c'est très important, que contrairement à d'autres activités, l'encadrement légal et réglementaire de la chasse est strict et son application contrôlée. Tous les utilisateurs de la nature doivent impérativement se renseigner auprès des Mairies quant au calendrier de chasse pour pratiquer leur loisir en toute sécurité. Pour le bien de tous, il faut également être attentif aux panneaux d'indication installés par les chasseurs à l'entrée des zones de chasse.

créer, avec des communes de la CC2R intéressées, un réseau de mise en valeur de nos sites naturels ainsi que de notre patrimoine architectural avec toutes les possibilités d'activités qui s'y rattachent.

Soutenue par la CC2R, cette initiative, en cours de réalisation, a obtenu le soutien financier du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et du Conseil Régional ; des partenaires techniques ont accepté de nous accompagner au long de cette entreprise ambitieuse (ONF et Conservatoire des sites lorrains).

Bien que touchée par un PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers) la commune de VILLE-AU-MONTOIS a voulu témoigner de sa volonté de surmonter cet obstacle pour répondre aux besoins locaux mais aussi pour promouvoir dans une dynamique collective la mise en valeur de notre patrimoine, en particulier notre environnement naturel.

Jean-Claude LAMBERT

INAUGURATION DU PARC EOLIEN

Le 10 septembre 2011, en présence de nombreuses personnalités- représentants de la société « OSTWIND », député, sénateurs, présidents de communautés de communes, élus locaux et membres d'associations- a été inauguré le parc éolien.

Cet évènement a marqué la **clôture de 7 ans de préparation**, de réunions, de dialogue, avec une participation élargie des citoyens à travers des associations de protection de la nature, de la faune et des paysages ou directement lors de réunions publiques. Les services de l'Etat y ont étroitement été associés comme la DIREN, protectrice de l'environnement, la DDASS, la Préfecture, etc.

En effet, avant de voir le jour, **un projet éolien doit satisfaire beaucoup de conditions** qui se traduisent par un dossier impressionnant qui montre qu'il n'est pas une simple formalité : c'est pourquoi avec l'aide du cabinet- conseil « CONFLUENCES », nous avons joué la transparence pour apporter les dernières informations et démonter les nombreuses rumeurs qui circulent parfois avec les nouveaux médias. Les élus ont également été constamment mis à contribution à travers les dizaines de réunions de travail et d'échanges. L'opinion publique leur a fait confiance et le résultat est là.

Pour notre communauté de communes, **ce projet avait plusieurs objectifs :**

- participer à une **politique de « développement durable »** en diversifiant les producteurs d'électricité : c'est ce que l'on appelle un « bouquet énergétique » plus équilibré. Notre participation à la création et au fonctionnement d'un « Espace Info Energie » en est aussi l'illustration.
- trouver de **nouvelles ressources financières** pour poursuivre nos investissements et nous donner des moyens supplémentaires pour construire une politique d'aménagement du territoire plus équilibrée.
- nous **donner une image nouvelle** : montrer que nos campagnes ne peuvent se contenter d'être dépendantes des dotations et subventions publiques, que grâce aux technologies nouvelles, elles peuvent contribuer au développement et à la création d'emplois.

L'après- midi du 10 septembre se prolongea par des activités récréatives, organisées à la fois par « OSTWIND » et les associations de Tellancourt. Une réussite favorisée par une météo favorable.

Bernard BRUNETTE



Programme d'assainissement : les premiers travaux à Ville-Houdlémont.

Dans le cadre du premier contrat pluri-annuel d'assainissement signé avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général de Meurthe et Moselle, les premiers travaux d'assainissement vont être lancés dans le hameau de Houdlémont, commune de Ville Houdlémont. Ils permettront le raccordement du bourg sur la station d'épuration de Gorcy grâce à une convention signée avec cette commune et la SAUR.

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise BABBILLON pour un montant de 326 990 euros HT.

Le lancement de ces travaux fait suite à des études menées par le bureau d'études SINBIO, maître d'œuvre du projet, et subventionnées par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et les Fonds Européens *Interreg IV A*.

Séverine MARCIC

Une Page d'Histoire

La « Flamme sacrée » à Viviers-sur-Chiers.

En 1916, la bataille de Verdun fera 306 000 morts, français et allemands. La guerre de 14/18, elle, fera 9 000 000 de morts.

Après l'armistice de 1918, les anciens combattants, pour honorer leurs camarades tombés au champ d'honneur, exigent du gouvernement, qu'un soldat inconnu soit inhumé sous l'Arc de Triomphe à Paris. C'est le 10 novembre 1920 à la Citadelle de Verdun, qu'est effectué le choix du soldat inconnu, transféré ensuite vers Paris au Panthéon. Il sera inhumé sous l'Arc de Triomphe le 28 janvier 1921.

Pour ne pas tomber dans l'oubli, André Maginot, Ministre de la guerre, allume pour la 1^{ère} fois la flamme du souvenir, le 10 novembre 1923. Cette flamme ne s'est jamais éteinte, même sous l'occupation allemande pendant la seconde guerre mondiale. Lorsque cette flamme est ravivée, ce geste d'espérance veut dire « Plus jamais ça ».

Pour perpétuer ce souvenir, les Associations patriotiques de Verdun organisent tous les ans les cérémonies du « Prélèvement » et du « Partage » de la Flamme à Paris et à Verdun.

La « Flamme sacrée » prélevée sur la tombe du « Soldat inconnu » sous l'Arc de Triomphe à Paris, est acheminée à Verdun par des coureurs à pied, puis déposée

dans la crypte du Monument de la Victoire, dans l'attente de la Cérémonie du 11 Novembre.



Cette année, la commune de VIVIERS SUR CHIERS a participé à cette manifestation. Les enfants des écoles ont allumé et rapporté cette Flamme qu'ils ont déposée sur le nouveau monument aux morts lors de son inauguration le 11 Novembre 2011

Chantal DIDIER et Serge MAGNIER

rites et superstitions en Lorraine

Après avoir évoqué des jeux d'autrefois qui ont pu rappeler des souvenirs à quelques uns d'entre vous, attaquons- nous aujourd'hui à deux ou trois superstitions qui avaient cours en Lorraine du Nord (Meuse et Meurthe et Moselle) et qui ont perduré jusqu'au début du XX^e siècle.

Savez-vous que :

Passer sur un pont, la nuit, et surtout au mois de novembre attirait des esprits infernaux, des spectres et des sorciers et sorcières prêts à se jeter sur le malheureux passant et à lui faire subir d'affreux tourments avant de le précipiter et le noyer dans le moindre ruisseau.

Se peigner le vendredi Saint avant le lever du soleil préservait des maux de tête durant toute une année.

Si le premier papillon que vous apercevez dans l'année est blanc, il entrera des pièces d'argent dans votre bourse, s'il est jaune alors là c'est le gros lot, il y entrera des pièces d'or.

Si la grenouille était un parfait indicateur météo à court terme, l'oignon est parfait pour les prédictions à long terme :

Recette :

Avant la messe de minuit, coupez un oignon en douze rondelles représentant chacune les douze mois de l'année, alignez les sur une table et saupoudrez les de sel. Au retour de l'office, examinez soigneusement l'état de ce sel. Plus ou moins humide, il indiquera les mois pluvieux et les mois secs.

Une petite dernière :

Si vous rencontrez un troupeau de moutons le matin d'un voyage que vous désirez entreprendre, c'est de très bon augure. Le voyage sera magnifique et vos hôtes vous feront le plus chaleureux des accueils. Par contre, si vous ne rencontrez qu'un seul mouton, attendez-vous à un incident fâcheux.

Pour terminer sur une note un peu plus gaie, (il faut savoir tout de même que la plupart des superstitions, si on n'en suivait pas les préceptes, annonçaient surtout des malheurs), sachez que si vous êtes une jeune fille et que vous croisez sept moutons le matin, vous vous marierez dans l'année (réservez déjà la salle de mariage ...).

Le prochain article concernera le loup qui, de notre plus tendre enfance à un âge avancé, reste le grand maître de nos peurs et angoisses.

RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE RURAL et SENTIER TRANSFRONTALIER DES MINES DE FER : NOTRE HISTOIRE ET NOS VILLAGES ONT RETROUVE LEUR CARACTERE...



Calvaire
Doncourt-les-Longuyon



Fresnois - Chapelle



Chapelle
Doncourt-les-Longuyon

PETIT PATRIMOINE

Comme annoncé dans le dernier bulletin intercommunal (n°15), le chantier du petit patrimoine est à présent achevé. De Ville- Houdlémont à Doncourt-les-Longuyon, en passant par Saint-Pancré, Fresnois-la-Montagne et Montigny-sur- Chiers, amateurs de belles pierres ou simples promeneurs, nous vous invitons à redécouvrir les curiosités et la richesse historique et patrimoniale de nos villages.



Calvaire
Fermont



Calvaire
Ville-Houdlémont

SENTIER DES MINIERES ET SENTIER TRANSFRONTALIER DES MINES DE FER

Depuis Saint Pancré et Ville-Houdlémont, des boucles vous ouvrent des chemins boisés sur les traces de l'extraction minière qui assura la prospérité de notre territoire par le passé : le sentier des Minières et le Sentier transfrontalier des mines de fer. Ce dernier, financé à 50% par les fonds européens (FEDER INTERREG IV A GRANDE REGION), vous conduira notamment par delà les frontières chez nos amis belges de Musson, Aubange et Halanzy, via Gorcy.

Avis aux sportifs comme aux pantoufleurs, chaussez vos « Boots » et dégainez vos bâtons !



Fresnois
lavoir de huilère



Tour Masion Forte
Saint-Pancré

Marie- José DUFOUR

*La CC2R remercie la Région Lorraine,
L'Union Européenne, Le Conseil
Général et l'Etat fran-
çais*



Lavoir Tunnel
Ville-Houdlémont



Bois de Saint-Pancré
Sentier transfrontalier
des mines de fer



Lavoir
rue Ville Basse - Montigny

BILAN DES ACTIONS CULTURELLES 2011

Le volet transfrontalier :

1. Le partenariat avec la KULTURFABRIK

La signature d'une convention avec le centre culturel luxembourgeois KULTURFABRIK a permis à la commission de présenter un microprojet INTERREG qui a séduit les autorités européennes sollicitées :

- Les élèves de cycle 3 des écoles de Baslieux et Revémont et ont pu profiter d'initiation à la musique contemporaine avec le violoncelliste allemand André Mergenthaler
- Un récital de ce même violoncelliste a réuni plus d'une soixantaine de personnes dans l'église de Ville au Montois le 9 avril 2011
- L'« Ensemble Lucilin » a préparé un spectacle avec les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Tellancourt et Pierrepont, sur une pièce musicale contemporaine « SYMPHONIE POUR POTS DE FLEURS, VERRES A PIEDS ET VUVUZELA » écrite par le compositeur allemand Matthias Kaul.
- Ils ont donné leur représentation sur la scène de la KULTURFABRIK le 27 mai 2011 devant 150 personnes. Au préalable, ils avaient créé, au cours d'un atelier avec l'équipe de communication de la KULTURFABRIK, les affiches, dépliants et le communiqué de presse officiel pour annoncer leur spectacle. Ils ont même été interviewés par Radio ARIA.



2. L'Orchestre transfrontalier

Dans le cadre du projet de pôle musical transfrontalier développé depuis 2008, la CC2R a accueilli à l'église de Ville au Montois un concert de l'orchestre philharmonique transfrontalier devant plus de 200 personnes.

Les actions locales :

1. Pour les maternelles

La troupe ECHOLALI a donné 3 concerts pour tous les élèves de maternelle de la CC2R.

2. Le théâtre

Grâce au Conseil général, la CC2R a bénéficié d'un spectacle du THEATRE DE CRYSTAL « T'as pas vu l'autre » le 19 mai 2011 à la salle polyvalente de Pierrepont.

3. Le patrimoine

Le 9 octobre, Ville-Houdlémont a dévoilé son patrimoine à « livre ouvert » sur le thème du papier à l'occasion de sa fête patronale. Des artistes et un relieur ont animé la petite école d'Houdlémont et l'Eglise Saint-Denis. Une dictée à l'ancienne et un atelier « papier mâché » pour les enfants ont investi la chapelle de Ville. Pour clore la journée, un lâcher de ballons messagers est venu décorer le ciel grisâtre qui surplombait le village. Plus de 150 visiteurs et une centaine d'enfants ont pu profiter de ces activités.

Pour 2012,

les animations ne manqueront pas : du festival transfrontalier du clown à la traditionnelle journée intercommunale du Patrimoine, entre stage de percussions et spectacles variés, petits et grands y trouveront leur compte.

INTERCOMMUNALITE

Ils ont dit oui à l'unanimité.

C'est avec une satisfaction profonde que nous avons accueilli le vote (auquel nous assistions) de la CDCI qui approuvait à l'unanimité, après un long débat, la proposition que nous défendions pour une organisation du Nord-Pays-Haut avec deux intercommunalités CCPL-CC2R regroupées d'une part, CCAL d'autre part. Les communes isolées (en particulier Fresnois-la-Montagne et Villers-la-Chèvre) devraient être interrogées pour confirmer leur choix définitif.

Satisfaction profonde, car cette conclusion d'une campagne lancée à notre initiative, la première dans le Département et référence pour beaucoup, est l'aboutissement d'une cohésion de l'ensemble des élus des deux communautés CCPL-CC2R et d'une ligne de conduite argumentée et ouverte qui a convaincu d'autres élus des collectivités voisines, des parlementaires, des regroupements d'élus qui ont favorisé notre démarche.

C'est une volonté collective déterminée mais en même temps prête à entendre d'autres points de vue, sans se figer dans des « postures ». En évolution constante et capable de se dépasser pour proposer des solutions nouvelles, c'est une volonté politique revendiquant le droit à démocratiquement se déterminer.

C'est aussi des Hommes, au service et à l'écoute de leurs instances ; une équipe réactive et solidaire qui s'est réunie régulièrement et a nourri les écrits et les démarches réalisées ; c'est également la confiance des Présidents des Communautés de Communes qui ont accepté de donner un large mandat au groupe de liaison CCPL-CC2R.

Et c'est enfin les chauffeurs des voitures pour aller à Nancy (CDCI), ceux qui ont pris des contacts ou les ont aidés, au noyau dur du groupe toujours en éveil, et à notre joyeux chargé de communication.

C'est une étape qui se termine mais c'est une autre peut-être plus difficile qui s'ouvre.

Gageons que nous serons encore une fois collectivement à la hauteur de nos ambitions. Le groupe de liaison continue.

Jean-Claude LAMBERT
Rapporteur du Groupe de Liaison

Le groupe de travail CC2R / CCPL aux parlementaires, aux élus, aux acteurs qui nous ont entendus et aidés.

La réforme des collectivités territoriales dont celle de l'intercommunalité, vue sous l'angle de la carte proposée en avril 2011 par Monsieur le Préfet, vient de retrouver son fondement et ses réalités.

En effet, le 16 décembre 2011, la CDCI a reconnu, par un vote unanime, la pertinence de la proposition du groupe de liaison issu de la CCPL et de la CC2R, de retenir l'existence future de deux communautés pour le Nord Pays-Haut : CCPL – CC2R d'une part, CCAL d'autre part.

Notre groupe de travail a consacré beaucoup de temps et d'énergie face aux indifférences, aux pressions, aux ego ou aux idées préconçues mais :

- en reconnaissant de fait aux élus, acteurs locaux, la capacité à déterminer leurs responsabilités en matière d'organisation de regroupements et de coopérations pour les territoires qui les ont élus.
- en prenant en considération le bien-fondé des volontés (toujours mises en débat) et démocratiquement exprimées par les collectivités

cet aboutissement positif, s'il est signe d'une cohérence et d'une détermination des élus des deux communautés de communes (CCPL-CC2R) tout au long de notre démarche, est aussi le résultat de la compréhension et du soutien de parlementaires, d'élus de la CCAL et des communes voisines, de regroupements d'élus, qui ont su écouter nos points de vue, la presse locale contribuant à populariser nos humeurs et surtout nos propositions.

Nous les remercions toutes et tous sincèrement pour les idées que nous défendions mais aussi pour partager une certaine conception du devenir de nos territoires, et du respect du temps et de l'explication nécessaires aux réformes.

Les étapes à venir seront un autre défi mais aujourd'hui, ce soutien nous conforte dans le principe d'un dialogue futur incontournable avec tous les partenaires qui le souhaitent afin de définir les coopérations, les projets et les solidarités nécessaires, au service des populations et pour le devenir du Pays-Haut.

C'est enfin, l'issue favorable de ce que devrait être la concertation et l'interaction entre les incitations (de l'Etat) et les mises en œuvre (par les collectivités) prenant en compte méthodes, informations et temps dans le respect des responsabilités de chaque partie pour une organisation démocratique de notre pays.

En vous remerciant encore pour le soutien apporté, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2012.

Les P'tits Plats dans l'Héron

Un dernier petit tour en
Gaume pour une dernière
recette gourmande



LES VAUTES (VÔTES) DE POMMES DE TERRE.

Cette recette existe dans de très nombreux pays (Suisse, Pologne ...) ou régions (Alsace ...) car c'est une recette simple à mettre en œuvre et vraiment pas chère.

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 6 belles pommes de terre
- 6 oeufs
- 1 gros oignon
- 1 à 2 gousses d'ail
- 1 bol de farine
- lait
- sel et poivre
- noix de muscade
- matière grasse pour la cuisson
- lardons

Préparation :

Dans un plat profond, cassez les oeufs entiers et battez-les en omelette.

Râpez finement les pommes de terre et laissez-les directement tomber dans les oeufs, ça évite qu'elles noircissent.

Hachez encore plus finement l'oignon, avec la ou les gousses d'ail (selon le goût) qui s'ajouteront à la préparation oeufs - pommes de terre.

Versez en pluie un bol de farine, mélangez le tout et assaisonnez avec le sel le poivre et la noix de muscade, toujours selon le goût. Faites de petites galettes d'un demi centimètre d'épaisseur.

Une fois la mixture prête, ajoutez du lait jusqu'à la consistance d'une pâte à crêpes.

Graissez ou huilez (huile ou saindoux) une crêpière ou une poêle et commencez la cuisson des vâtes.

Les déguster chaudes avec une salade verte et accompagnées d'un jambonneau rôti cela devient divin. Tant pis pour la cuisinière, me direz-vous. Eh bien non ! Mettez donc le petit monde qui vous entoure au fourneau avec des tours de cuisson. Attention l'huile est un peu trop chaude pour laisser vos enfants s'en occuper mais un ado désœuvré ...

Si vos petits bouts rechignent à goûter, ne mettez ni oignon, ni ail, ni muscade, ni lardon mais ajoutez un peu de cannelle et trempez les dans du sucre.

Et comme dirait l'autre :

djè m'ravîrous la nûtîe pou-z a mîdgi (je me réveillerais la nuit pour en manger)

Agenda des manifestations sur le territoire de la Communauté de Communes des Deux Rivières de janvier à juillet 2012

Dimanche 29 janvier

THEATRE "Les garçons chômeurs", organisé par la commune, salle polyvalente BASLIEUX DONCOURT- CITES à 15h00

Dimanche 5 février

LOTO DES ENFANTS à la salle communale de FRESNOIS LA MONTAGNE à 14 heures

Samedi 11 février

DEFILE DE CARNAVAL organisé par l'association « Bien vivre », VILLE-AU- MONTOIS, départ 14h00 devant la Mairie

REPAS DANSANT de la Saint Valentin organisé par le FEP de PIERRE-PONT

Samedi 18 février

MARCHE DE NUIT + VTT (salle de Ville), VILLE- HOUDLEMONT, à 18h00

Samedi 18 et dimanche 19 février

WEEK END DES TALENTS CACHES, par les amis du Nanhoh, salle polyvalente des cités, BASLIEUX

Mercredi 22 Février

APRES MIDI CARNAVAL à la Salle Polyvalente, organisée par La B.R.V, VIVIERS- SUR- CHIERS.

Samedi 25 Février

SOIREE MOULES FRITES Carnaval à la Salle Polyvalente organisée par La B.R.V, VIVIERS- SUR- CHIERS

Dimanche 26 février

GOÛTER DES ANCIENS (salle de Ville), VILLE- HOUDLEMONT, à 15h00

Dimanche 4 mars

DEFILE DE CARNAVAL dans les rues de FRESNOIS LA MONTAGNE suivi d'un goûter, à 14h30

Samedi 10 mars

REPAS DE CARNAVAL, organisé par l'association « Les jeunes Chabats », BEUVEILLE

LOTO (20 h 30) organisé par Le Judo Club de PIERREPONT

Lundi 19 mars

COMMÉRATION de la fin de la guerre d'Algérie (se renseigner en mairie)

Dimanche 25 mars

ASSEMBLEE GENERALE de l'association « Les amis de Franou » à 10h30, FRESNOIS LA MONTAGNE, suivi du repas dans un restaurant proche à 12h00

Samedi 31 mars

BAL FOLK et danses traditionnelles pour petits et grands (groupe Folles cadences) ou sortie à Kirrwiller : repas et spectacle, VILLERS LA CHEVRE

Samedi 21 avril

GRAND FEU de printemps : procès de la sorcière « hiver » à 20h00 place de la mairie, suivi d'une distribution de lampions aux enfants qui accompagneront la sorcière vers le bûcher situé en dessous du lotissement Ascou, VILLE- HOUDLEMONT

Samedi 28 avril

SOIREE RIRE avec la Compagnie des Ô : spectacle « les pompes funestes » (Grange Lahure), VILLERS LA CHEVRE

Mardi 1er mai

MARCHE + VTT (départ salle de Ville à confirmer), VILLE- HOUDLEMONT, à 9h00

Samedi 5 et dimanche 6 mai

FETE FORAINE, VILLE- AU- MONTOIS, ouverture le samedi 5 mai à 17h30.

Mardi 8 mai

COMMÉRATION DE L'ARMISTICE (voir votre mairie pour l'heure)

Dimanche 13 mai

BALADE GOURMANDE organisée par « Les amis de Franou », départ 10h30, FRESNOIS- LA- MONTAGNE

Dimanche 27 mai

SORTIE PARC D'ATTRACTION, VILLERS LA CHEVRE

JEUX INTER VILLAGES à la Grange de Revémont organisés par La B.R.V, organisés par La B.R.V, VIVIERS- SUR- CHIERS

Dimanche 03 juin

VOYAGE des aînés, FRESNOIS LA MONTAGNE

9ème FETE DES VILLAGES FLEURIS organisée par la Municipalité et les Associations de la Commune. à REVÉMONT (VIVIERS- SUR- CHIERS) à partir de 9h00. C'est une Fête des Plantes et de l'Artisanat regroupant 80 exposants venant de la Belgique, du Luxembourg et de la France. Animations pour toute la famille, entrée libre, Restauration midi et soir, Info en Mairie au 03. 82 .26 .52 .59.

Samedi 23 juin

CONCERT à Saint-Denis, VILLE- HOUDLEMONT, à 15h00

Dimanche 24 juin

DECOUVERTE PEDESTRE des monuments historiques et des bâtiments protégés du village, FRESNOIS LA MONTAGNE, à partir de 10 heures Barbecue au centre du village suivi d'une kermesse, FRESNOIS LA MONTAGNE, à partir de midi

Samedi 30 juin

FEUX DE ST JEAN, à partir de 19h00, BAZAILLES

Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 Juillet

RANDONNEE organisée par La B.R.V, VIVIERS- SUR- CHIERS

Samedi 7 juillet

FEUX DE ST JEAN, organisé par l'association « Les jeunes Chabats », BEUVEILLE

Samedi 14 Juillet

FEUX DE ST JEAN – FETE NATIONALE à la Grange de Revémont organisés par La B.R.V, VIVIERS- SUR- CHIERS

Bulletin d'information des communes membres de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVIÈRES

Baslieux - Bazailles - Beuville - Doncourt-lès-Longuyon - Fresnois-la-Montagne - Han devant Pierrepont - Montigny-sur-Chiers - Pierrepont - Saint-Pancré - Saint-Supplet - Tellancourt - Ville-au-Montois - Ville-Houdlémont - Villers-la-Chèvre - Viviers-sur-Chiers

Adresse : Communauté de Communes des Deux Rivières - 51 rue Augistrou 54260 LONGUYON - Tél. 03.82.26.45.18

Fax : 03.82.26.10.82 - Email : contact@cc-2rivieres.fr - Site Internet : www.cc-2rivieres.fr

Directeur de publication : Bernard BRUNETTE

Comité de rédaction : Michel ALLIATA - Bernard BRUNETTE - Serge MAGNIER - Jean- Luc SCHMITZ - Loriane BOUDJEMADI - Jean-Claude LAMBERT- Marie-josé DUFOUR - Claude LAURENT - Chantal DIDIER - Laurent VERRON - Bernard RENOTTE - René LEONI - René LEONARD - Séverine MARCIC

Avec le soutien financier du Conseil général de Meurthe-et-Moselle



Dépôt légal : 1547 - N° ISSN : 1765-3924 - Réalisation : A2DV Numérique 03 82 82 53 10